

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [6]

Artikel: Fribourg

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

membres, plaçant plus d'une femme à Berne. Au lendemain des élections, les commentateurs faisaient remarquer que le mouvement de Mme Aubry n'a pas l'emprise politique qu'on lui accorde généralement. Il faut dire immédiatement que huit femmes antiséparatistes étaient présentées sur les listes de leur parti respectif et non sur une liste «femmes». Sans le GFFD, il est possible que ces candidates n'auraient pas été si nombreuses. En ce qui concerne Mme Aubry, elle est évidemment connue en tant que présidente du mouvement par ses apparitions à la télévision, ses écrits dans la presse, ses interventions à la radio, etc. C'est une publicité personnelle indéniable dont les autres membres du GFFD n'ont pas le même bénéfice.

Dans tout le canton, ce sont seize femmes qui siègeront à Berne parmi deux cents députés au Grand Conseil. Elles étaient quinze en 1974; l'avance féminine est menue.

Remarques: Dans le Jura-Sud, le rôle des partis politiques est amenuisé par l'option de chacun dans la Question jurassienne. Les partis fidèles à Berne se sont apparentés, qu'ils soient de droite ou de gauche n'a pas d'importance. Même scénario pour les partis de tendance autonomiste. Ainsi, l'électeur vote indifféremment pour des candidats de droite ou de gauche, pourvu qu'ils soient engagés du même côté dans le problème jurassien!

- Les opinions divergentes sur la Question jurassienne ont amené des scissions au sein du parti radical et au sein du parti socialiste. Les deux ont maintenant des formations dissidentes autonomistes. L'UDC (antiséparatiste) et le PDC (autonomiste) n'ont pas éclaté.
- Du côté des partis antiséparatistes, on a présenté huit femmes sur plusieurs listes. Du côté autonomiste, il y en avait cinq sur plusieurs listes. Les premiers représentent environ les deux tiers des électeurs; les autres, un tiers.
- Presque tous les partis ont fait l'effort de placer une ou deux femmes sur leurs listes. Dans le district de Courtelary, on en dénombre une ou deux par liste. Dans le district de Moutier, le parti socialiste du Jura bernois (antiséparatiste) n'en présentait pas, ni le parti libéral-radical jurassien (autonomiste). Dans le district de La Neuveville, seule l'Union démocratique du centre présentait une femme.

A.-M. S.

Vaud

Le féminisme avec humour

Les Lausannois ont eu bien de la chance: en moins de dix jours, le théâtre de Vidy leur présentait les JEANNE (cinq représentations) et, d'autre part, le SPIDERWOMAN THEATRE (trois représentations). De quoi rire aux larmes sur la condition féminine.

Les Jeanne, c'est la troisième fois qu'elles viennent à Lausanne, on les a vues à la télévision et l'on ne se lasse pas de leur numéro si bien au point, de leur impayable inventaire de

toutes les situations où peuvent se trouver les femmes: tout y passe, de la jeune MLF à la femme rétrograde soumise devant son seigneur et maître.

Le Spiderwoman Theatre nous vient de New York, pour la seconde fois, avec, cette année, une parodie inspirée d'Aristophane: *The Lysistrata Numbah*. Autour du thème bien connu — les femmes grecques imposant à leurs hommes la paix, par la... grève de l'amour — Muriel Miguel et ses camarades brodent tout un scénario truculent sur les rapports hommes-femmes d'aujourd'hui et de toujours. Ce côté rabelaisien n'a pas plu à tout le monde (voir critique d'un quotidien qui fut lausannois), mais, cher Monsieur, il fait si bon rire une fois bien fort de tous ces problèmes si sérieux qui nous occupent depuis si longtemps!

Un monstre dans les rues de Lausanne

Un cortège assez inhabituel a sillonné, il y a peu, le centre de la ville jusqu'à l'Hôtel de Ville: un monstre en carton-pâte escorté des gosses qui l'avaient construit et remorqué par des membres du GGHG (Groupe Garderies et Haltes-Garderies). Ce cortège venait remettre au président du Conseil législatif, M. Louis Zeller, une pétition demandant la reconnaissance officielle des haltes-garderies, pétition qui a recueilli près de 1500 signatures. Les haltes-garderies ne peuvent ouvrir leurs portes plus de trois fois par semaine (une demi-journée); leur bon fonctionnement est entravé par des difficultés financières. En demandant un appui aux autorités, les responsables du GGHG espèrent pouvoir mieux répondre aux besoins des enfants, des parents et de l'ensemble des quartiers.

Une initiative qui a abouti

L'initiative des Femmes radicales et des Jeunes radicales «pour une amélioration du statut fiscal de la femme mariée» a abouti: il fallait 12000 signatures (en trois mois), c'est plus de 22000 personnes qui ont signé cette demande. Du travail sur la planche maintenant, pour nos autorités cantonales!

Le prix Belles-Lettres à Monique Laederach

La poétesse Monique Laederach va recevoir le prix de Belles-Lettres, le 10 juin, à Neuchâtel. Auteur de nombreux recueils de poésie, traductrice, journaliste, collaboratrice de Radio Suisse Romande, Monique Laederach recevra la somme de Fr. 5000.— du jury présidé par M. Paul Vallotton.

Lyceum-Club

Vendredi 9 juin, à 17 heures: Récital Marie-Hélène Dupart, cantatrice - Janine Gaudibert au piano.

Vendredi 16 juin, à 17 heures: Tapisseries du XIV^e au XVIII^e siècles en diapositives de Mme Pernette Merkelbach.

Un concert à ne pas manquer

Le Chœur universitaire de Lausanne, la Chorale de Montreux et l'Orchestre symphonique lausannois vont donner le Requiem de Cherubini, au temple de Clarens, le 13 juin, à 20 h. 30, à l'Eglise du Valentin de Lausanne, le 15 juin, à 20 h. 30, et au Temple de Saint-Gervais de Genève, le 18 juin, à 20 h. 30. Ce concert sera dirigé par Christiane Chapuis-Monod, responsable des deux chorales, depuis 1971 et 1973. David Blum, directeur de l'Orchestre symphonique lausannois dirigera en première partie deux œuvres de Schubert pour orchestre seul.

Attribution du Premier Prix littéraire Robert Walser

Ce prix, doté d'un montant de Fr. 20000.—, a été attribué à une jeune femme autrichienne, Marianne Fritz, pour son premier ouvrage «die Schwerkraft der Verhältnisse». La cérémonie de remise de prix coïncidait avec le 100^e anniversaire de la naissance du poète bernois.

Une galerie d'art distinguée

Mme Irène Zahnd, animatrice de la galerie d'Arfi, à Denges, près de Lausanne, vient de recevoir la médaille «Art, Science et Lettres» des mains du président de la société académique à Paris. On a voulu ainsi récompenser les grands services rendus aux beaux-arts, notamment aux peintres contemporains, dont les expositions à la maison des arts de Denges ont un retentissement international.

Fribourg

Création d'une commission de la condition féminine (?)

Organisme faitier de 34 associations féminines et de quatre groupements mixtes, le Centre de liaison Fribourg, présidé par Mme Suzanne Marmy, d'Estavayer-le-Lac, tenait ses assises annuelles le 18 mai à Fribourg.

Le Centre de liaison ne fait pas partie de l'Alliance des sociétés féminines suisses. L'adhésion est discutée présentement. Elle ferait de l'organisme faitier un partenaire auquel systématiquement s'adresserait le Conseil d'Etat, notamment lors de la mise en consultation de projets de loi.

Les participantes à l'assemblée furent informées de l'intervention, le matin même au Grand Conseil, de Mme Madeleine Duc-Jordan, député, qui demanda par voie de postulat au Conseil d'Etat la formation d'une commission de la condition féminine, organe qui devrait susciter, coordonner et officialiser les actions concernant la promotion de la femme.